



Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°043/2012
DU 27 JUIN 2012**

*Relative à une décision
modificative n°1 du budget
principal de l'exercice 2012*

L'an deux mille douze, le vingt sept du mois de juin à neuf heures quinze,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la
présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été
procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Monsieur Jean-Baptiste TERIIEROOITERAI et Madame Yvette LICHTLE, ont été
désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	20 juin 2012
Date d'affichage :	20 juin 2012

Résultats des votes

Pour	21
Contre	0
Abstentions	0

**La délibération est adoptée à
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

06 Juillet 2012

Affichage de la présente
délibération le :

11 JUIL. 2012

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare		X	<i>William TICCHI</i>
5	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	MOE Elisabeth	X		
13	ATTU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora		X	<i>Mairai SUN</i>
19	TUEINUI Noël		X	
20	TICCHI William	X		
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine			
23	TAURAA Stéphanie		X	
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard		X	
32	FREBAULT Pierre		X	
33	DOOM Yves	X		
		19	14	2

DELIBERATION N°043/2012 DU 27 JUIN 2012

Relative à une décision modificative n° 1 du budget principal de l'exercice 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 10/2012 du 28 mars 2012 portant approbation du budget principal de l'exercice 2012 de la commune de Pirae ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 juin 2012

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	21
POUR	21
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE :

Article 1^{er} : Le budget principal de l'exercice 2012 de la commune de Pirae est modifié comme suit :

1- En section de fonctionnement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
60628	Autres fournitures non stockées	0	8 105 170	0	0
60632	Fournitures de petit équipement	0	500 000	0	0
60633	Fournitures de voirie	0	2 000 000	0	0
6067	Fournitures scolaires	0	11 000 000	0	0
6135	Locations mobilières	0	500 000	0	0
61522	Bâtiments	0	2 000 000	0	0
61551	Matériel roulant	0	2 000 000	0	0
617	Etudes et recherches	0	1 000 000	0	0
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	700 000	0	0
6256	Missions	0	16 000	0	0
6532	Frais de mission	0	64 000	0	0
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0	316 000	0	0
74128	Dotations d'aménagement	0	0	0	1 860 024
7471	Participations d'Etat	0	0	0	600 239
748811	Dotations non affectées de fonctionnement	0	0	0	26 220 631
002	Résultat reporté de fonctionnement	0	0	479 724	0
	S/Total 1	0	28 201 170	479 724	28 680 894
		28 201 170		28 201 170	

Article	Libellés (opération d'ordre)	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
	S/Total 2	0	0	0	0
			0		0

Libellés	Dépenses		Recettes	
	En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
S/Total 1	0	28 201 170	479 724	28 680 894
S/Total 2	0	0	0	0
Total Général	0	28 201 170	479 724	28 680 894
	28 201 170		28 201 170	

2- En section d'investissement

Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
2031	Frais d'études	5 000 000	0	0	0
2313	Constructions	0	32 748 608	0	0
10221	Fonds intercommunal de péréquation - dotation non affectée d'investissement	0	0	0	7 748 608
1347	FIP - dotation affectée	0	0	0	20 000 000
	S/Total 1	5 000 000	32 748 608	0	27 748 608
		27 748 608		27 748 608	

Article	Libellés (opération d'ordre)	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
	S/Total 2	0	0	0	0
		0		0	

Libellés	Dépenses		Recettes	
	En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
S/Total 1	5 000 000	32 748 608	0	27 748 608
S/Total 2	0	0	0	0
Total Général	5 000 000	32 748 608	0	27 748 608
	27 748 608		27 748 608	

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire

Béatrice VERNAUDON



Acte rendu exécutoire
 après envoi à la Subdivision administrative
 Le... **- 9 JUIL. 2012**
 et publication du **11 JUIL. 2012**

Le Maire,

Béatrice VERNAUDON

